



Réunion programme prévisionnel requalification Carcassonne 20 décembre 2021 – Compte-rendu

Etaient présents :

- pour la mairie : Eric Chevalier, Pascale Gonzalez, Saleha Mekadem
- pour la SPLA : Serge Collineau
- pour le CIQ : Delphine de Guillebon, Michel Braunstein, Jacques Budin, Philippe Danilo, Hubert Capes.

En introduction, Eric Chevalier a indiqué qu'en matière de concertation, il a respecté les principes retenus jusqu'à présent par la municipalité, à savoir que des documents comme le programme prévisionnel de l'opération Carcassonne étaient d'abord présentés en conseil municipal ce qui a été le cas le 15 décembre dernier mais qu'il avait prévenu le CIQ de l'inscription de cette délibération à l'ordre du jour et qu'il avait ensuite organisé dans des délais très rapides la réunion de travail de ce jour. Il a aussi précisé que ce programme n'en était qu'à l'état de schéma et qu'il connaîtrait nécessairement des évolutions.

Serge Collineau, chef de projet à la SPLA, a ensuite présenté le programme qui avait été diffusé à l'ensemble des administrateurs le vendredi 16 décembre.

1 - La problématique stationnement

Pour objectiver cette question délicate, la SPLA a fait procéder à une enquête sur l'occupation des parkings sur plusieurs jours avant et après les vacances d'été, corrélée avec une enquête auprès des usagers. Cette enquête a permis de constater que les parkings existants présentaient des taux de fréquentation variables mais n'étaient jamais complètement saturés (le taux de congestion maximal étant de 92%) et que la fréquentation la plus importante était observée le samedi. Il a aussi été constaté qu'il n'y avait guère de voitures ventouses.

Il a été précisé que cette enquête n'intégrait pas le surplus de fréquentation résultant de l'ouverture de la cité judiciaire en novembre dernier qui serait à l'origine, selon certains, d'un afflux important d'usagers.

Eric Chevalier a précisé à ce sujet que les négociations avec le ministère

de la justice avaient été et sont encore difficiles. Elles ont pour objet de créer une trentaine de places supplémentaires à la place des préfabriqués dont une partie serait cependant préservée ce qui paraît plus que surprenant. Il a aussi indiqué que des propositions d'achats de places dans le parking Rambot (qui est actuellement sous-utilisé) mais aussi dans le parking Carnot avaient été faites mais qu'elles avaient été déclinées par le ministère. Sujet à suivre

Le schéma proposé vise à rationaliser l'offre existante par la création de « chambres de parking » désimperméabilisées et végétalisées et prévoit une légère augmentation de la jauge (passage de 634 places à 700) ce qui est notamment permis par le déplacement du skate park, des deux courts de tennis, la suppression des parkings privatisés actuels et l'exploitation des friches situées le long de l'avenue des Déportés.

Le CIQ a évoqué l'intérêt qu'il y aurait à développer l'espace de convivialité situé près de la piscine en mordant un peu sur le parking situé le plus au nord. La SPLA a indiqué réfléchir à cette proposition.

2 - L'absence de plan de circulation

Le CIQ a vivement regretté l'absence de plan de circulation tant pour le SDIS que pour les nombreux projets immobiliers situés autour de l'espace Carcassonne.

Eric Chevalier a indiqué qu'un plan de circulation avait été établi pour le SDIS et la SPLA a fourni à ce sujet une information particulièrement intéressante : les mouvements de ce futur SDIS ont été estimés à 3 600 par année ce qui fait une moyenne de 10 par journée de 24 heures et ce qui paraît absorbable sans trop de problème. Il a aussi indiqué que les services travaillaient sur un plan de circulation local en interaction avec le plan général de circulation annoncé par la maire pour janvier 2022.

Il a aussi été précisé que les travaux du SDIS ne commenceront qu'au printemps 2023 de manière à permettre encore l'organisations des fêtes foraines de 2022 et 2023 dans leur format actuel.

3 - La fête foraine

Le CIQ a d'abord rappelé qu'il souhaitait que dans le futur PLUI soit abordée l'implantation d'un champ de foire permettant une meilleure organisation de la fête foraine annuelle. Il a souhaité à ce sujet que d'autres emplacements soient envisagés et a notamment évoqué le terrain Rebagliato qui accueille régulièrement sur la partie non inondable des manifestations festives (cirques notamment) et a demandé qu'une simulation de transfert des manèges existants soit faite sur cet espace ce qu'Eric Chevalier a accepté. Une réunion avec les forains faisant suite à l'étude d'impact sonore de la foire réalisée en 2020 est prévue en

début d'année 2022.

Dans l'immédiat, l'aménagement de l'espace Carcassonne prend en compte l'installation de la fête foraine notamment sur les espaces de parking reconfigurés. Le CIQ a insisté pour que la présence des stands de la foire soit compatible avec la présence d'une végétation abondante (haies, arbustes...) et avec des arbres de haute tige.

4 - Le stade et la plaine sportive

Les échanges à ce sujet ont permis de bien comprendre l'organisation d'ensemble avec deux parvis d'entrée au nord et à l'ouest, un stade fermé et une plaine sportive ouverte avec des circulations nord-sud et est-ouest ouverts aux modes actifs (piétons et cyclistes) et ce en liaison avec le parc de la Torse. Une réflexion est, par ailleurs en cours, pour permettre cette dualité des modes actifs dans le parc de la Torse sur certains parcours ce que la réglementation en vigueur ne permet pas pour le moment.

Par ailleurs les modes actifs seront favorisés sur l'avenue des Déportés grâce à des trottoirs larges et à la création d'une piste cyclable séparée de la circulation des piétons. Deux propositions sont faites dans le projet mais c'est celle qui prévoit une piste cyclable côté stade qui emporte la conviction. Il y aura aussi lieu de prévoir de bonnes connexions de cette piste avec celle existant sur le cours Gambetta et celle prévue sur le boulevard des Poilus.

Le CIQ a fait observer que la problématique des garages pour 2 roues (vélos et motos) n'est pas bien abordée dans le projet et nécessite d'être approfondie.

5 - Des points à arbitrer

Il s'agit d'abord de l'implantation du skate-park. Il est prévu d'être installé dans la plaine sportive dans un endroit visible et d'être semi-enterré. Pour l'installation elle-même, la SPLA aura recours à un bureau d'études spécialisé. La maire attend la réponse du comité de lutte contre la délinquance pour arbitrer le sujet et choisir entre cette proposition et le maintien du skate-park à son emplacement actuel. Pour des raisons de phasage des travaux, l'arbitrage doit être pris début 2022 pour une mise en œuvre début 2023.

L'autre arbitrage concerne le projet immobilier de 53 studios prévus au fond de l'avenue pierre de Coubertin et qui correspond au projet d'implanter à cet endroit l'actuelle résidence Sans souci du boulevard Jean Jaurès et qui est gérée par le centre d'action sociale de la ville d'Aix. Cette résidence nécessitant actuellement une réhabilitation d'ampleur, la maire doit arbitrer entre une rénovation sur place ou une

reconstruction de cette résidence à un autre endroit. La solution Pierre de Coubertin n'est pas évidente car elle impliquera pour les résidents un éloignement du centre-ville ce qui posera problème pour les transports.

Le CIQ a demandé à Eric Chevalier si, en cas d'arbitrage maintenant la résidence Sans Souci ailleurs, un autre projet immobilier est prévu à cet endroit. Il a répondu par la négative tout en rappelant que cette parcelle est constructible dans l'actuel PLU.

6 - Le respect du legs Constant

Le schéma prévoit le retour à un usage public de cette propriété de plus d'un hectare sous forme d'un jardin pour enfants avec une zone de jeux près de l'avenue Coubertin et une zone de loisirs au fond de la propriété. L'ensemble de la zone sera fermée la nuit.

Le schéma prévoit aussi un parking de 20-30 places près de l'avenue Coubertin. A l'intérieur de la propriété. Le CIQ n'est pas favorable à cette proposition car un tel parking sera nécessairement utilisé pour des usages autres que les besoins des familles fréquentant le jardin. Une zone BMX pour enfants (pump track) pourrait être installée à cet endroit. Le gardien dont la maison actuelle située près de l'espace Yves Blanc sera détruite dans le cadre du réaménagement prévu sera relogé dans la bastide. Cette dernière disposant d'une surface habitable importante, le CIQ a souhaité que d'autres utilisations collectives soient envisagées (maison de quartier, maison du PLNU...).

7 - Coût et calendrier

Ce projet représente un coût important de 13,5 M€ et son phasage qui implique notamment de nombreuses procédures d'appels d'offre est le suivant :

- stade d'athlétisme été 2023
- legs Constant janvier 2024
- bâtiment d'accueil janvier 2024
- plaine des sports juin 2024

En fin de réunion, Serge Collineau résume les 4 points qui, suite à cette réunion, seraient sujets à adaptations :

- élargir la zone de convivialité de l'espace Yves Blanc
- revoir la problématique du parking du legs Constant
- pour les parkings, prévoir une végétalisation importante et des arbres de haute tige
- préciser l'emplacement des parkings pour vélos et motos et envisager l'implantation d'un pump track sur le terrain Constant.

Il est entendu par ailleurs que d'autres questionnements pourront être traités lors des réunions périodiques qui seront organisées avec Eric Chevalier et la SPLA environ tous les 6 mois.

La présidente du CIQ fait part d'une appréciation globalement positive sur ce programme prévisionnel qui reprend nombre des propositions figurant dans le projet de quartier arrêté au printemps dernier (rationalisation des parkings et des espaces situés sur les marges de l'espace Carcassonne, création d'un vrai campus sportif avec une plaine sportive séparée du stade, respect du legs Constant , investissements importants ..).

8 - Autres questions

En fin de réunion, le CIQ aborde 4 autres points:

- en ce qui concerne le nouveau **parcours du M1 par l'avenue du Val Saint André** évoqué avec la direction mobilité de la métropole et Kéolis le 1^{er} décembre, nous avons indiqué que cela nécessitait le rabotage par les services techniques d'un des deux dos d'âne situés dans l'avenue ;
- le CIQ a eu connaissance des **réunions de travail sur le terrain** prévues avec la maire, les élus et les services concernés le 22 mars pour la réunion sur le Grand Barret-Cortésine avec le CIQ Pont de Béraud et le 28 juin pour une visite du quartier. Tout en connaissant les impératifs du calendrier de notre maire, le CIQ a demandé à Eric Chevalier d'obtenir des dates plus rapprochées ;
- nous avons alerté Eric Chevalier sur les difficultés que poserait, pour la direction mobilité et Kéolis, la **mise en voie unique de l'allée des Cigales** pour la circulation du M3 en raison des travaux envisagés pour l'adaptation du carrefour de la Tour d'Aygos ;
- notre demande de réunion avec la directrice des espaces verts sur le parc de la Torse n'ayant pas eu de suite en dépit de 2 relances, nous avons fait part à Eric Chevalier de cette situation

Delphine de Guillebon